



AVIS PUBLIC

Avis public est donné à l'effet que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Luce, qui se tiendra le 12 décembre 2022 à 20 h au 59, rue Saint-Laurent à Luceville, que le directeur général et greffier-trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier de l'année 2021, tel que prévu à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

Donné à Sainte-Luce, ce 7 décembre 2022.

Sheldon Côté
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Sheldon Côté, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Luce, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public aux endroits établis par le conseil municipal, le 12 novembre 2022.

Sheldon J. Côté
Directeur général et greffier-trésorier